

Monsieur
Pascal CORMINBOEUF

_____, le 18 octobre 2021

INFRAROUGE du 13.10.2021 – La responsabilité des actes de pédophilie n'est pas une faute de l'Église catholique, mais des criminels qui sont à sa tête et de ceux qui regardent et laissent faire

Monsieur,

Vous êtes intervenu au titre de vice-Président de la CECAR, dans le cadre de l'émission INFRAROUGE citée plus haut et je n'en ai pas été surpris. J'ai appris au fil des années, à connaître vos qualités pour pratiquer la langue de bois qui permet aux criminels dans tous les domaines, de rester impunis <https://swisscorruption.info/daniel-conus>

Comme l'a clairement exprimé le Père Dominique RIMAZ, prêtre à Fribourg, ce n'est pas l'Église catholique qui est malade, mais bien sa classe dirigeante et rien ne changera tant et aussi longtemps que des mesures de poursuites pénales ne seront pas entreprises. Comme il l'a été dit sur le plateau, tant que la haute hiérarchie, tant que seules des mesures cosmétiques (de maquillage) seront prises, rien ne changera.

Alors, il est intéressant de consulter qui forme la Commission CECAR et quelles peuvent être les intentions profondes de vouloir changer les choses. Force est de constater que le doute sur cette Commission ne peut pas être écarté.

Le système politique à l'heure actuelle est le cancer de notre Société et j'y reviendrai plus loin. Mais constatons pour l'instant que la composition de la Commission CECAR est formée de deux politiciens ex-Conseiller/ère d'Etat et d'un Procureur du Ministère Public de Fribourg. Il s'agit de la Présidente Mme Sylvie PERRINJAQUET /NE, vous-même /FR comme vice-Président et M. Marc BUGNON Procureur /FR membre.

Mme Monique GAUTHEY /GE médecin pédopsychiatre et Mme Annalisa FERRARI /VS, intervenante psycho-sociale, sont toutes deux membres.

Cela nous donne donc 3 membres au service de la politique, une politique qui n'évolue aujourd'hui plus que dans la corruption contre les intérêts des Citoyens et dont les acteurs ont pris l'habitude « *d'enfuir tellement profond* » les crimes commis, pour préserver l'impunité des coupables.

Comment pourrions-nous croire vos propos et votre volonté de vouloir mettre la vérité en lumière, en fonction de votre comportement sur d'autres crimes que vous avez connus et sur lesquels vous avez fait l'autruche ?

Les affaires CONUS, SAVIOZ, DESCLOUX, toutes trois sur le Canton de Fribourg, vous étiez connues et même plus, pour l'affaire CONUS, vous aviez même incité le Conseil d'Etat à entrer en matière sur une indemnisation, mais finalement vous vous êtes rendu complice du crime et avez fait l'omerta sur l'affaire.

Qu'il s'agisse de la politique ou de l'Église, il est un devoir aujourd'hui de **constater que le poison qui court dans les système ecclésiastiques, politiques et judiciaire**, n'est rien d'autre qu'une implication de tous les dirigeants et politiciens dans la **Franc-Maçonnerie** (soit au sein des Loges, soit au sein des Clubs de services). L'Omerta qui découle des situations vécues et des crimes impunis n'est que le résultat du **secret imposé à tous les membres de ces « Sectes »** au sein de l'église ou de la politique, auquel les membres sont tous soumis.

Vous avez fait référence à un enfant de 9 ans qui était allé se plaindre à son père et avait été giflé, mais nos politiciens et les magistrats qui leur sont soumis, auxquels vous avez appartenu, ne font pas différemment aujourd'hui. Si une Victime ose tenter de faire valoir ses Droits, vous faites bien pire de nos jours, puisque vous emprisonnez les Victimes pour que l'Opinion publique ne puisse pas être informée des crimes que vous commettez ou dont vous êtes complices par l'Omerta à laquelle vous participez.

Devant les caméras, vous avez prétendu que tout abus sexuel doit être dénoncé à la Justice pénale et que c'est ce qui se fait chez vous. En regard de votre comportement, nous devrions donc comprendre que seuls les abus sexuels sont considérés comme crimes, mais alors que fait-on de TOUS LES AUTRES CRIMES qui relèvent du Code pénal ? Comme représentant de l'Etat, pourquoi n'êtes-vous pas intervenu officiellement, dans le cadre de votre charge, en faveur des Victimes de l'Affaire CONUS, dont vous aviez pourtant reconnu l'aspect CRIMINEL de l'affaire ? Quelles ont été les pressions qui vous ont contraint à devenir complice de ce crime ?

Christoph BLOCHER Ministre suisse de la Justice, Michael LAUBER, Procureur général de la Confédération, Jean-Luc VEZ Directeur de FedPol, Christian LUESCHER, membre de la Commission fédérale de Justice et vice-Président du PLR suisse...

Ces politiciens de haut vol sont tous impliqués dans la plus gigantesque escroquerie du siècle dernier et ont contribué à mettre à charge de la Suisse, une responsabilité de plusieurs dizaines de milliers de milliards de Francs, tout en privant les caisses de l'Etat de milliers de milliards de francs.

<https://swisscorruption.info/responsabilites> Pour quelle raison aucun magistrat n'instruit ces affaires dénoncées à de multiples reprises ? La réponse est simple, parmi les criminels, trop d'entre eux sont politiciens...

C'est de l'escroquerie citée ci-dessus, qu'est née la corruption endémique qui gangrène les Pays industrialisés et qui a permis aux quelques familles à la tête des mondialistes, de prendre le contrôle de l'économie mondiale par tous les moyens. La pandémie actuelle est un de ces moyens...

La seule solution pour éradiquer cette corruption, pour empêcher ses auteurs de pratiquer l'Omerta sur les crimes commis, consistera en premier lieu à **interdire la FRANC-MACONNERIE et les Clubs de services et à considérer ces Sectes comme terroristes, agissant contre la sécurité nationale et contre l'intérêt public.**

Si vous êtes encore animé par des valeurs chrétiennes réelles, comme vous tentez de vouloir le démontrer publiquement, alors il y a d'autres sujet sur lesquels vous ne devez plus vous taire. Vous avez encore une chance de pouvoir agir sur cette terre.

Le Peuple souverain se réveille et exige que la Justice terrestre soit en mains d'individus à son service et soit retirée des mains de l'Oligarchie criminelle qui en a pris le pouvoir. Faites votre Devoir !

Vive l'Etat de Droit !

Avec mes salutations les meilleures.

Daniel Conus